



**HAL**  
open science

## Master Territoires,culture, tourisme et dynamiques transfrontalières

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Territoires,culture, tourisme et dynamiques transfrontalières. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02040482

**HAL Id: hceres-02040482**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040482v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Territoires, culture, tourisme et dynamiques  
transfrontalières (TCTDT)

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) Co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Territoires, culture, tourisme et dynamiques transfrontalières  
(TCTDT)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008394

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Dunkerque, Boulogne.

- Délocalisation(s): /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Co-diplomation internationale dans la spécialité *Tourisme littoral* avec Huelva (Espagne), Sofia (Bulgarie), Saint-Petersbourg (Russie).

## Présentation de la mention

La mention *Territoire, culture, tourisme, et dynamiques transfrontalières* a été créée en 2009 pour le contrat 2010-2013. Elle s'organise actuellement autour de trois spécialités : *Mutations des territoires urbains et développement intégré des littoraux* (MUTUDIL), *Culture, création artistique et développement du territoire* (CCADT) et *Tourisme littoral*. La spécialité *Tourisme Littoral* a été intégrée à cette mention lors de la navette avec l'AERES. A contrario, la spécialité, *Langues appliquées et développement des territoires transfrontaliers* (LADTT) présente dans la mention à l'origine, n'a pas été présentée à l'évaluation (CEVU, 26 mai 2013) du fait d'un trop faible nombre d'inscriptions, et devrait devenir une option de la spécialité MUTUDIL.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier de la mention est très bien structuré, clair et donne toutes les informations requises. L'auto-évaluation est honnête et la présence d'une bonne analyse SWOT est valorisante.

L'adossement à la recherche est convenable, avec les laboratoires supports de la mention : le laboratoire TVES (Territoires, villes, environnement, société, EA 4477, Lille 1 et ULCO) et le LOG (Laboratoire d'océanologie et géosciences, UMR 8187).

L'adossement au monde socio-professionnel est pareillement correct : entre 18 % (M1) et 45 % (M2) des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels ; ces derniers sont également partie prenante de projets tutorés, notamment par le biais de partenariats avec des organismes socio-économiques ou culturels. Une vingtaine de partenariats est ainsi notée avec des organismes culturels (Le Bateau-Feu, musées régionaux et nationaux en Région, Scènes nationales en Région Nord-Pas de Calais, des compagnies artistiques), touristiques (Centres régionaux de tourisme, Offices de tourisme de Calais, Dunkerque et Wimereux, Nausicaa), des institutions (Direction régionale des affaires culturelles, Conseil général Pas de Calais, Conseil régional Nord-Pas de Calais - Direction régionale des affaires maritimes - Direction départementale des territoires et de la mer) ainsi que des industriels du secteur des énergies marines renouvelables et du secteur de la pêche et de la transformation alimentaire.

Les cours sont dans l'ensemble adaptés aux objectifs de la mention qui sont de former des professionnels du développement des territoires, avec des spécialisations dans «le tourisme et la gestion d'entreprises touristiques », dans « la gestion des entreprises et des politiques culturelles » et enfin sur « les politiques urbaines et d'aménagement du littoral ». Des mutualisations ont lieu en interne et en externe (avec le master *Economie et gestion de l'environnement et du développement durable* (EGEDD)). Peu de liens pédagogiques sont notés avec d'autres universités, écoles et instituts au niveau de la mention (pas de co-habilitation). A l'échelle des spécialités, nous trouvons essentiellement des partenariats académiques internationaux pour *Tourisme littoral* avec un double-diplôme validé et actuellement opérationnel avec Huelva (Espagne), Sofia (Bulgarie) et Saint-Pétersbourg (Russie). Il faut noter, pour la même spécialité, la fin d'un double-diplôme avec Stralsund (Allemagne) sans information complémentaire sur les raisons de cet arrêt.

Le pilotage de la mention est globalement convenable avec un suivi des évaluations des étudiants et des remises en cause quand nécessaire. La spécialité MUTUDIL est solide ; les spécialités CCADT et Tourisme littoral paraissent plus fragiles, en ce qui concerne les deux équipes pédagogiques, moins fournies en enseignants-chercheurs et notamment en professeurs des universités, que la spécialité MUTUDIL. Particulièrement pour CCADT, des réserves existent sur la présentation du devenir des diplômés, probablement plus incertain et moins aisé à réaliser que pour les autres spécialités. Une question reste en suspens : la baisse des effectifs de la spécialité *Tourisme littoral* (16 en M1 et 15 en M2 en 2012-2013 par rapport à respectivement 30 et 23 en 2011-2012, 27 et 19 en 2010-2011).

La localisation des spécialités à Dunkerque et Boulogne, indépendamment des qualités intrinsèques à ces deux territoires, peut peser sur le recrutement des étudiants, qui reste essentiellement régional (sauf pour la spécialité *Tourisme littoral*). A contrario, une offre de proximité existe pour les étudiants modestes de ces bassins, par définition assez peu mobiles.

- Points forts :

- Environnement scientifique satisfaisant.
- Bon adossement professionnel.
- Formation de proximité.

- Points faibles :

- Equipes pédagogiques de certaines spécialités comportant peu ou pas de professeur(s) des universités, voire d'enseignants-chercheurs.
- Peu de liens pédagogiques avec d'autres universités, écoles et instituts (co-habilitations, conventions,...), à l'exception des partenariats académiques internationaux de la spécialité *Tourisme Littoral*.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'étoffer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs voire en professeurs des universités, pour les spécialités *Tourisme littoral* et encore plus particulièrement pour la spécialité *Culture, création artistique et développement du territoire*. Le renforcement des liens pédagogiques avec d'autres établissements, ainsi que le développement de relations formalisées à l'échelle internationale seraient de nature à conforter l'enracinement et le recrutement de la spécialité *Culture, création artistique et développement du territoire*.

# Evaluation par spécialité

## Mutation des territoires urbains et développement intégré des littoraux (MUTUDIL)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Boulogne, Dunkerque.

*Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Le master forme « des professionnels capables de maîtriser la chaîne d'élaboration des programmes territoriaux (définition d'objectifs, élaboration de diagnostics, conception de projets, programmation, mise en œuvre, évaluation), lesquels portent sur l'ensemble des champs concernés (social, urbain, culturel, touristique, environnemental, etc.). Le master prépare des développeurs et des gestionnaires des territoires.

- Appréciation :

La spécialité MUTUDIL apporte des connaissances fondamentales dans les domaines de l'aménagement du territoire et des politiques publiques territoriales, des connaissances linguistiques et des compétences transversales (outils, capacité rédactionnelle,...) ainsi qu'une préparation aux concours.

A double finalité professionnelle et recherche, le master possède un bon adossement tant académique que socio-professionnel. Le recrutement est assez local : près de 90 % des étudiants de M1 et 81 % des étudiants de M2 sont originaires du Nord-Pas de Calais, dont la majorité (respectivement 78 % et 50 %) du seul littoral. A peine 12 % des étudiants de M1 et 19 % des étudiants de M2 sont originaires d'autres départements français ou de l'étranger. Aucun étudiant n'a continué en thèse, essentiellement faute de financement et en raison du faible nombre d'encadrants potentiels - PU ou HDR-.

Les taux d'insertion professionnelle sont très corrects avec, selon les statistiques récentes des responsables de la formation, 12 diplômés en poste sur 15 répondants pour la promotion 2010 (19 diplômés), 14 sur 17 pour la promotion 2011 (19 diplômés) et 10 sur 13 pour la promotion 2012 (14 diplômés). Il est à noter que les recommandations de l'AERES de 2010 ont été suivies.

- Points forts :

- Équipe pédagogique étoffée et compétente, avec un conseil de perfectionnement réactif.
- Bon adossement au monde académique.
- Bon adossement au monde professionnel.
- Bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Peu de liens pédagogiques externes et internationaux.
- Recrutement local pour la presque totalité des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer les liens pédagogiques externes et internationaux et, parallèlement, prévoir plus de communication à l'extérieur de la zone « naturelle » de recrutement pour mieux faire connaître cette formation.



## Tourisme littoral

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Boulogne.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Co-diplomation avec Huelva (Espagne), Sofia (Bulgarie), Saint-Pétersbourg (Russie)

- Présentation de la spécialité :

« Le but de la spécialité *Tourisme Littoral* est de former au management de projet, propres aux espaces de loisirs, aux équipements et aux événements touristiques, de futurs concepteurs et gestionnaires de projets et de produits liés au tourisme et aux loisirs ».

- Appréciation :

Les cours sont équilibrés avec une importance donnée aux langues et à la présence de techniques récentes de marketing.

L'équipe enseignante est formée d'une trentaine d'enseignants : enseignants-chercheurs, mais particulièrement de professeurs agrégés (PRAG) et de professeurs certifiés (PRCE), ainsi qu'une vingtaine d'intervenants professionnels.

La spécialité est adossée au laboratoire TVES, porteur de la spécialité, qui a développé un axe de recherche « Tourisme » depuis deux ans avec organisation de colloques, communications et publications.

L'adossement au monde socio-professionnel est assuré par un taux de 30 % (M1) et plus de 40 % (M2) d'intervenants professionnels et des projets tuteurés. Un voyage d'étude de cinq jours en début de M2 complète le dispositif conforté par les partenariats avec des organismes touristiques : Centre régional de tourisme du Nord-Pas de Calais, Offices de tourisme de Calais, Dunkerque et Wimereux, Nausicaa.

Le recrutement est essentiellement local et étranger (Chine) en M1, plus varié en M2.

Le master actuel présente une bonne ouverture internationale. Trois conventions sont en cours, dans le cadre de doubles-diplômes européens : double-diplôme validé et actuellement opérationnel avec Huelva (Espagne), Sofia (Bulgarie) et St-Pétersbourg (Russie).

L'insertion professionnelle est convenable, malgré une certaine inadéquation entre le niveau d'études et le poste occupé, ce qui est une constante dans le secteur touristique.

Cette spécialité est bien équilibrée et bien adossée à la recherche. La formation ne présente pas de difficultés majeures. Néanmoins, les informations fournies sont bien moins bien détaillées que celles de la précédente spécialité. Ainsi, les modalités de pilotage de la spécialité ne sont pas lisibles. Par ailleurs, la baisse des effectifs est préoccupante.

- Points forts :

- Solidité des enseignements.
- Ouverture internationale.

- Points faibles :

- Baisse des effectifs.
- Manque de transparence sur le fonctionnement du pilotage.

- Recommandations pour l'établissement :

Le fonctionnement de la gouvernance mériterait d'être clarifié s'agissant notamment des modalités d'évaluation des enseignements et de suivi des étudiants.

Une réflexion pourrait être menée afin de remédier aux causes qui conduisent à une baisse des effectifs, et ce, en s'appuyant sur une analyse de formations qui font référence dans le même domaine.

## Culture, création artistique et développement du territoire (CCADT)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Dunkerque.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Culture, création artistique et développement du territoire* a pour objectif général de former des professionnels de la conception de projets culturels et urbains via des compétences générales (langues, comptabilité, expression graphique,...) et spécifiques (liées au monde culturel et artistique).

- Appréciation :

La spécialité possède un solide corpus d'enseignements. Au semestre 1, les enseignements s'articulent autour d'outils généraux, de l'histoire de la création artistique, des politiques culturelles et de l'expression et communication de la culture. Au semestre 2, les cours intègrent l'étude des collectivités territoriales et des dynamiques européennes, l'élaboration de projets culturels, une UE ouverte à toutes les spécialités sur les interventions artistiques et les transformations urbaines et une UE proposée par les autres spécialités, à choisir, suivie d'un stage de trois à quatre mois. En M2, outre les outils généraux, les enseignements se fondent sur les champs de la création artistique, l'administration et le droit de la culture, les publics, le développement des territoires associé à la culture, enfin, comme en M1, une UE proposée aux autres spécialités et un stage, de six mois.

Quelques partenariats existent (ERASMUS, CREPUQ) surtout pour les étudiants de M1, mais ne sont pas spécifiques à la spécialité ; ils sont développés à l'échelle générale de l'ULCO.

Les étudiants proviennent aux deux tiers d'un milieu local-régional et très peu sont étrangers.

Malgré la présence de nombreuses formations autour de la Culture en France et dans la région Nord-Pas de Calais, la spécialité *Culture, création artistique et développement du territoire* se distingue par son aspect très professionnalisé et orienté arts plutôt que patrimoine.

Les taux d'insertion professionnelle semblent s'améliorer, ainsi que la part des emplois stables, mais des manques réels d'information sont à noter : quels sont les emplois occupés ? A quelles échéances ?

Ce master est professionnel, mais est mise en avant une volonté de l'inscrire dans la recherche dans le cadre du laboratoire TVES. Néanmoins, au vu de la composition de l'équipe pédagogique, l'aspect recherche ne semble pas une priorité. En effet, l'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants académiques (dont à peine 5 enseignants-chercheurs, et pas de professeurs des universités), et de 28 intervenants professionnels dont les fonctions ne sont pas détaillées. Il est également difficile de savoir quels sont les enseignements effectués par les professionnels. La présence d'un nombre très limité d'enseignants-chercheurs nuit à la visibilité universitaire de la formation.

- Points forts :

- Richesse et solidité des enseignements.
- Insertion dans le milieu socioprofessionnel de la culture et de la création artistique.

- Points faibles :

- Faibles liens avec l'international.
- Devenir des étudiants peu clair.
- Grand déséquilibre de l'équipe pédagogique : faiblesse des enseignants-chercheurs.

- Recommandations pour l'établissement :

Le renforcement de la réalité universitaire de la formation paraîtrait nécessaire et devrait engager l'établissement à augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs et de professeurs impliqués dans les enseignements. Parallèlement un renforcement de liens à l'international pourrait être de nature à conforter la spécialité.



# Observations de l'établissement

## Master Mention « Territoires, Culture, Tourisme et Dynamiques Transfrontalières »

### Spécialité « Tourisme littoral »

#### *Point 1. Baisse des effectifs et analyse des autres formations du domaine.*

Les effectifs pour l'année universitaire 2013-2014 sont de nouveau à la hausse. Si l'effectif des M1 présents à Boulogne-sur-Mer reste stable (15), il faut y ajouter les étudiants partis effectuer le M1 dans le cadre du double diplôme. Il faut donc ajouter à cet effectif 2 étudiants à Saint-Petersbourg, 3 à Sofia et 2 à Huelva ; l'effectif réel de M1 est donc de **21 étudiants**. Selon les accords, ces 6 étudiants intégreront le M2 *Tourisme littoral* l'année prochaine. La politique de coopération de double diplôme menée depuis bientôt 4 ans prend de l'ampleur et permet d'envisager d'autres coopérations.

Concernant le M2, nous tenons à rappeler que la politique de la formation est d'effectuer une sélection : 18 étudiants sont présents sur site, avec une origine géographique très variée : 2 russes, 1 sénégalais (accord Campus France), une bulgare (double diplôme), 1 marocain et 4 étudiants en provenance du sud et de l'ouest de la France. A ces 18 étudiants, il faut y ajouter 3 étudiants en double diplôme (2 à Sofia et 1 à Huelva). L'effectif réel est donc de **21 étudiants**.

Nous nous permettons d'ajouter que la baisse des effectifs correspond aussi à une volonté de l'équipe pédagogique de limiter l'entrée pour des étudiants peu motivés en M1, ou ne maîtrisant pas suffisamment la langue française, par une politique rigoureuse en matière de communication et de suivi des évaluations (conditions requises présentées sur le site internet de la formation). La bonne réputation du master conduit probablement à une perte d'inscriptions, mais permet aussi d'en améliorer la qualité.

Pour améliorer la lisibilité et la réputation du master *Tourisme littoral*, nous avons pris l'initiative de nous rapprocher des établissements suivants, afin de développer des conventions bilatérales : la *SKEMA Business School* (Sophia Antipolis) et l'*ESC* de la Rochelle, disposant d'un centre de recherche et d'enseignement en tourisme. L'objectif est d'affirmer l'orientation « littoral » du master *Tourisme littoral*, unique en France, et de l'exporter sur les trois façade maritime de l'hexagone.

#### *Point 2. Modalité de pilotage.*

Une concertation régulière est effectuée avec le directeur du laboratoire (TVES-ULCO), la directrice du *Département de Géographie et Aménagement* et la collègue responsable du suivi du double diplôme (relations avec les universités partenaires et suivi adapté des étudiants inscrits dans ce cursus). Deux réunions pédagogiques sont organisées, en janvier et juin (bilans de mi parcours et de fin d'année). La diversité géographique et des statuts des intervenants ne permettent pas d'alourdir le calendrier. A ces réunions s'ajoutent les délibérations de jurys.



### ***Point 3. Modalités des évaluations des enseignements***

Les évaluations des enseignements sont laissées à la libre appréciation des intervenants, sachant que chaque enseignement représente un volume horaire de 15 h. Elles peuvent se présenter sous forme d'examen terminal (en sus des heures dispensées), de dossiers individuels, ou de contrôle continu (suivi d'un travail au cours d'une unité d'enseignement). Une des unités d'enseignement correspond à un atelier collectif, en partenariat avec une ou plusieurs organismes (EPCI, association, commune, centre culturel). Le résultat est présenté lors de la dernière semaine de cours, sous forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale, associant l'ensemble des partenaires, étudiants du M1 et du M2 et les enseignants. Une autre unité d'enseignement a pour support un voyage d'étude : elle fait l'objet d'une valorisation orale (exposé) sur une des thématiques abordée durant la sortie de terrain. Le stage est validé par une présentations écrite et d'un mémoire écrit, soutenu à l'oral devant un jury constitué d'au moins deux intervenants de la formation. Ces divers dispositifs sont appliqués en M1 et M2.

### ***Point 4. Faible taux de professeurs des universités.***

Un nouvel enseignant-chercheur, dont une partie des activités de recherche est en lien avec la problématique touristique, est venu renforcer l'équipe en 2012. Son rôle au sein du master s'est accentué à partir de la rentrée universitaire 2013.

Il est prévu que deux maîtres de conférences, qui interviennent dans la formation, présentent une *Habilitation à Diriger des recherches* dans les deux ans à venir.

### ***Point 5. Fin de l'accord de double diplôme avec Stralsund.***

L'accord avec l'Université de Stralsund avec été signé pour une période de 4 ans à partir de 2009. Il a pris fin en juin 2013. La nouvelle équipe de l'université de Stralsund n'a pas souhaité renouveler la convention. Les motifs avancés par la nouvelle direction concernaient l'aspect financier lié aux déplacements des enseignants. Malgré notre volonté de les rencontrer, l'équipe pédagogique de Stralsund n'a pas donné suite. Cette perte de partenariat a été compensée par les nouvelles conventions signées avec Saint-Pétersbourg et Sofia. De nouveaux projets de collaboration avec d'autres universités européennes sont en cours.

## **Spécialité « Culture, création artistique et développement des territoires (CCADT)**

Le master CCADT, en dépit de sa faible visibilité internationale, jouit d'une solide réputation régionale mais aussi nationale, au sein des formations universitaires dans le champ artistique et culturel. En témoigne le nombre croissant d'étudiants, hors région, qui postule chaque année au master.

La nécessité d'une visibilité internationale est tout à fait indispensable : elle permet l'inscription pertinente du master dans le champ professionnel de l'art et de la culture, lequel se pense volontiers au-delà des frontières régionales et nationales et non dans le seul ancrage territorial. Des partenariats sont envisagés avec des écoles d'art et d'ingénierie culturelle belges (processus en cours).

**Concernant le devenir des étudiants, voici quelques éléments de précision :**

-Les emplois occupés par les étudiants diplômés du master correspondent en très grande partie au contenu de la spécialité : administrateurs(trices) d'établissement culture, chargé(e)s d'actions culturelles, de développement culturel et territorial, des relations avec les publics. Les secteurs d'activités sont également ceux abordés dans les cours théoriques et les enseignements professionnels : associations de développement culturel et/ou d'éducation populaire, collectivités territoriales, équipements culturels, domaine patrimonial, festivals.

- Les taux d'insertion professionnel sont assez élevés (78% en 2010 et 84,2% en 2011) au regard du contexte économique et des difficultés que connaît le monde de la culture. Bien que le nombre de CDD ou d'intermittence soit notable (27% en 2008 et 33% en 2009), la part d'étudiants exerçant un emploi stable à temps plein dans le champ culturel et territorial, champs de la formation, est conséquent (62% en 2008 et 72% en 2011).

-Les zones d'emplois des anciens étudiants du master sont assez ouvertes : la moitié des étudiants trouvent un premier emploi dans la région, bien souvent à la suite de leur stage de master 2 ; l'autre moitié des diplômés occupent un premier poste hors de la région (en Bretagne, en Normandie, en Gironde, dans la région parisienne), voire hors de France (en Belgique). Cette ouverture est à lier à l'origine diversifiée des étudiants du master qui reviennent dans leur ville d'attache pour trouver un travail.

-Les résultats de l'enquête et les retours fréquents des anciens étudiants montrent également une satisfaction relativement élevée de la part des diplômés par rapport à leur situation en termes de qualité des missions, autonomie dans le travail, les perspectives de carrière, les compétences mises en œuvre, etc. L'élément qui est source de plus d'insatisfaction concerne la rémunération, lequel correspond à l'état du marché du travail dans le champ artistique et culturel.

-Ces dernières années le master a donné la priorité à l'insertion professionnelle d'étudiants, laissant de côté la possibilité d'une orientation vers la recherche. Pour tenter de pallier à cette lacune et d'inspirer des vocations de chercheurs, le volet « recherche » est systématiquement introduit dans les projets de groupe (« diagnostic territorial » en M1 et « méthodologie de la recherche » en M2) par les encadrants universitaires. Lorsque le budget de la formation le permet, nous invitons les étudiants à des journées d'études, séminaires et autres conférences afin de leur montrer des activités de recherche.

**Le Président de l'Université du Littoral  
Côte d'Opale**

